BAC DE SES · SESSION 2026

EC2 · Étude d'un document

Centres étrangers (groupe 1) | Jour 1 | 26-SESJ1G11 | Mutations du travail et de l'emploi

Part des indépendants, des CDD et des intérimaires dans l'emploi de 1982 à 2023 : comparer l'évolution des CDD et de l'intérim, puis montrer que certaines évolutions de l'emploi fragilisent le pouvoir intégrateur du travail.



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Présente le document avec la méthode SALUT : Source, Année, Lieu, Unité, Titre.
- N'oublie pas de mobiliser plusieurs données pour répondre à la question.
- Réponds avec la méthode AEI : Affirmation, Explication, Illustration, en utilisant les données du document pour l'illustration.
- Temps conseillé : environ 45 minutes.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Part des indépendants, des CDD[1] et des intérimaires dans l'emploi de 1982 à 2023 (en %)

Année	Intérimaires	CDD	Indépendants
1982	0,4	3,2	18,6
1990	0,7	4,7	17,1
2000	1,5	7,9	12,5
2010	1,6	7,8	11,7
2023	2,0	7,9	12,9

1 : CDD : Contrat à Durée Déterminée.

Champ : France hors Mayotte, personnes en emploi.

Source : INSEE, 2023.

Lecture : En 2023, 12,9 % des personnes en emploi ont le statut d'indépendant.

Questions :

1. A l'aide des données du document et de calculs simples, vous comparerez l'évolution de la part des CDD et des intérimaires entre 1982 et 2023. *(2 points)*

2. A l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi fragilisent le pouvoir intégrateur du travail. *(4 points).*